

Lou papafard moutassin

Numéro 57 14° année Octobre 2015

Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues



SOMMAIRE NOUVELLES ACTIVITES PERISCO-P.1 LAIRES ÉTAT CIVIL INFORMATIONS MUNICIPALES P.2 INFORMATIONS DIVERSES P.3 **ANNONCES** P.3 INAUGURATION SKATE PARK P.4 LA RUBRIQUE DE L'ECOLE P.5 NOTRE DAME DE LA FERRAGE P.6 LES ASSOCIATIONS P.6-7-8

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de la Motte d'Aigues a mis en place de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), conformément à la circulaire ministérielle n° 2013-036 du 20 mars 2013.

La municipalité a mandaté le Centre Social et Culturel l'Aiguier, pour organiser l'accueil de loisirs des NAP.

Cet accueil de loisirs est placé sous l'autorité de la directrice, Mme Dominique Larmon, dans le cadre des dispositions prévues dans la règlementation relative aux structures d'accueil de ce type et par les articles prévus dans ce règlement intérieur.

A travers les NAP des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir

d'apprendre et d'être à l'école, seront proposées.

1/ Admission :

Tous les enfants de l'école de la Motte d'Aigues peuvent bénéficier des activités dispensées durant les NAP dans la limite des places disponibles.

Les NAP sont facultatives et auront lieu tous les vendredis de l'année scolaire (hors vacances scolaires) de 13h30 à 16h30. La mise en place des NAP, qui a nécessité de nombreuses réunions de travail et de concertation, a un coût de fonctionnement important et la municipalité déplore que le nombre d'enfants inscrits au premier trimestre atteigne seulement les 39 % de l'effectif total de l'école (51 sur 128 élèves).

2/ Inscription : Elle est obligatoire pour que l'enfant puisse accéder aux activités proposées. L'inscription est annuelle et se fait uniquement auprès de l'accueil du Centre Social l'Aiguier,

rue du parc 84240 La Tour d'Aigues. <u>Tél</u>.: 04.90.07.23.00

La capacité maximale d'accueil n'étant pas atteinte, vous pouvez encore, à ce jour, inscrire votre enfant.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le lundi 11 novembre, à 11 heures, les citoyens sont invités à accompagner les membres du conseil municipal qui se rendront au monument aux morts pour déposer une gerbe et se recueillir.

> A l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert par la municipalité.

PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en janvier 2016. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 15 décembre 2015. MERCI

Désormais, le prochain numéro du Papafard Moutassin paraîtra sur le site internet de la Municipalité. NOUVEAU! Les personnes qui souhaitent obtenir son format papier sont priées de venir le retirer en Mairie.

Imprimé en Mairie de La Motte d'Aigues

Directeur de la parution : M. le Maire de la Motte d'Aigues

Page 2 Lou papafard moutassin

ETAT CIVIL

Naissances:

- Manon JOAL le 17 juin
- Eloane Julie Elodie Magalie PIFTEAU le 5 juillet
- Charlize Maeva GASCHET le 13 septembre
- Margaux Océane Paloma REMY GALIZZI le 20 septem bre

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariages:

- Nicolas Jacques Pascal CLERGUE et Barbara Gilberte FRUGOLI le 19 juillet
- Jean Marie Frédéric CHÉREAU et Dina Teresa BALACO le 12 septembre

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux!

Décès :

- Ottava BETTUZZI épouse VILLA le 12 septembre, âgée de 88 ans
- Jean Patrick COPPOLA le 19 septembre, âgé de 58 ans Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Architecte conseil

Les permanences de l'architecte conseil en Mairie auront lieu de 9 h 30 à 11 h 30 les vendredis 16 octobre, 20 novembre, et 11 décembre.

Endetté ou surendetté, vous pouvez vous faire aider

Mmes FONT et REYNAUD, conseillères en économie sociale et familiale tiennent une permanence au Centre Médico-Social de PERTUIS (04.90.09.27.00) de 14 h à 15 h aux dates ci-dessous. Elles peuvent aider les personnes ou les familles endettées, voire surendettées à trouver des solutions.

- 8 et 29 Octobre 2015 10 Mars 2016
- 19 Novembre 2015 14 et 28 Avril 2016
- 10 Décembre 2015 12 et 26 Mai 2016
- 7 et 21 Janvier 2016 16 et 30 Juin 2016
- 11 et 25 Février 2016 7 Juillet 2016

Rappel de l'interdiction d'emploi du feu

Vu l'arrêté préfectoral N° 2010030-0006 du 30 janvier 2013 Vu l'article 84 du règlement sanitaire départemental

Pour les particuliers et Professionnels :

Sont autorisés à incinérer les végétaux coupés, les propriétaires et occupants d'habitations situées dans et à moins de 200 m de bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues ou maquis dans le cadre de la protection contre le risque d'incendie de forêt. Code Forestier - Art. L 134-6 portant obligation de débroussailler et de maintien en état débroussaillé sur un rayon de 50 m autour de l'habitation.

En cas d'obligation de destruction par brûlage au titre de la prophylaxie.

Périodes autorisées : du 16/10 au 28/02 et du 16/04 au 31/05 de 8 h à 16 h 30

Périodes interdites : du 01/03 au 15/04 et du 01/06 au 15/10

Sont interdits le brûlage et l'incinération des déchets verts tels que : tonte de pelouse, taille des haies, taille des arbustes, élagage, débroussaillement. Le brûlage sur pied (écobuage) est interdit.

Permanence du C.C.A.S

A partir du mois de novembre, une permanence du Centre Communal de l'Action Sociale se tiendra en mairie le mercredi de 10h45 à 11h45. Elle sera tenue par Marielle Rodriguez. Il vous sera proposé une aide administrative qui vous permettra d'être orienté dans vos démarches (des exemples : remplir et aller chercher des formulaires sur internet, recherche de contacts et de conseillers spécialisés, ...,).

Réunion Publique : aire de loisirs

Le lundi 2 novembre à 18h à la salle polyvalente une réunion publique est proposée par la municipalité. Le sujet s'axera autour de l'aire de loisirs avec comme thème de débat : son apport dans la vie du village, ses perspectives, son usage et les contraintes qui y sont associées (l'accessibilité, les règles de sécurité, le bruit, la propreté...).

Le débat sera animé par l'équipe municipale. Venez nombreux, la parole est ouverte à tous.

Opération Déchets verts

La benne de collecte des déchets verts sera placée sur le parking de la Salle Polyvalente les 10 et 11 octobre, 24 et 25 octobre ainsi que les 7 et 8 novembre.

Pour les Agriculteurs :

Sont autorisés le brûlage des déchets verts liés à l'exploita-

Toute l'année si situé à plus de 200 m de bois et forêts Du 16/10 au 28/02 et du 16/04 au 31/05 si situé à moins de 200 m de bois et forêts

Est autorisé le brûlage sur pied (écobuage) toute l'année si situé à plus de 400 m de bois et forêts

L'emploi du feu est <u>INTERDIT en toute période, en tous</u> <u>lieux et pour tous</u> si le vent est à plus de 40 km/h ou en présence d'un épisode de pollution atmosphérique.

L'horloge du Temple ne sonne plus...

Suite à un contrôle de la commission de sécurité constatant que l'accès à l'horloge du Temple par l'échelle existante n'est pas conforme, les agents techniques ne doivent plus l'emprunter. Un projet de rénovation est à l'étude. Merci de votre compréhension.

Page 3 Lou papafard moutassin

INFORMATIONS DIVERSES

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement citoyen obligatoire

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du $3^{\text{ème}}$ mois suivant.

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans, ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP...).

Notre champion de Pétanque, Dorian ROYERE, continue son parcours!

Cette année encore, notre très jeune Dorian s'est distingué dans son sport favori, la pétanque.

Son palmarès est le suivant :

Vaingueur: - Du National de Nice (06)

- De la ligue PACA (06)

- De l'International de Valence (26)

- Du National de Ruoms (07)

Finaliste: - Du championnat de Vaucluse 3x3

- Du championnat de Vaucluse 2x2

Demi-finaliste: - De l'International d'Annecy

Il a également participé au championnat de France 2015 à Nevers où il est allé jusqu'en 8^{ème} de finale.

Nous tenons ici à le féliciter et rendez-vous l'année prochaine pour suivre ses prochaines compétitions! Bravo Dorian!



Cabinet d'infirmières de l'Arcade

Marie-Christine GIRARD, absente temporairement, et Emmanuelle TULASNE qui part à la retraite, remercient toutes les personnes qui leur ont fait confiance pendant plus de 20 ans et espèrent le même accueil pour leurs consoeurs remplaçantes :

Frédérique ROMAN 06 18 16 24 71 - Catherine GIRARD 06 23 40 51 83 - Florence BARIOLA 06 07 38 52 01

Cabinet d'infirmières de Mmes CHABERT LOMBARDO et MALLIS, place de l'église : 04 90 09 57 41

Permanence de notre Conseillère Départementale

La permanence de Noëlle TRINQUIER, conseillère Départementale du canton de Pertuis aura lieu tous les 3^{ème} mercredis du mois de 9 h à 10 h 30 en notre Mairie. Elle peut également vous recevoir en Mairie sur rendez-vous auprès de son secrétariat au 04.90.16.22.75.

Vous pourrez donc la rencontrer les 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

ANOUCHKA STYLE Couture Retouches Confection Création Accessoires de Mode (Prix imbattables...) Rue Régis Ambrois 84240 La Motte d'Aigues Tél.: 04.90.77.72.97 06.03.62.56.57 Mail: desanti.olena@laposte.net

ANNONCES



Besoin de vous déplacer ? Faites appel à un Taxi!

Felician Marjorie TAXI: 06.75.66.51.63

Thierry FREYTAG - TAXI de la BRASQUE : 06.09.32.55.54 ou 04.90.68.18.73

Mécanique et carrosserie toutes marques à domicile et sur lieu de travail 06.02.10.41.12 04.90.68.33.38

Santarini Auto Service

- Carpe Diem Esthétique et
bien être
au naturel

06.64.36.67.49

Page 4 Lou papafard moutassin

INAUGURATION DU SKATE PARC

Samedi 5 septembre, en fin d'après-midi, au cœur de l'espace loisirs à côté du terrain de football, tous les jeunes skateurs du village, munis de leur trottinette, ou de leur BMX, ainsi que le public, très nombreux étaient présents pour l'inauguration du Skate-park.

C'est Myriam Bonety, adjointe, entourée des élus de la commune et de Jean-Louis Joseph, vice-président de la Région qui ont procédé à l'inauguration de cet espace en coupant symboliquement un ruban tricolore et en offrant des lots aux jeunes. Au cours de son allocution, elle est revenue sur l'origine de ce projet « initié par les jeunes du village », 100 % financé par la municipalité et d'accès libre. « Ce bel ensemble, qui attire l'œil, est un lieu de pratique sportive mais aussi un lieu de rencontre pour les jeunes du village et du territoire », déclarait-elle.

Un matériel performant pour de belles figures acrobatiques.

Cette infrastructure en bois, montée au mois de juin dernier par la société « E25 » est composée d'un « bowl » (rampe en creux de grande dimension en forme de bol), d'une table et de deux « quarter pipe » (rampe en courbe d'élan) permettra à tous les adeptes de la glisse de s'adonner à la pratique de leur sport avec un équipement de dernière génération sportive. Ce sont ensuite les meilleurs « riders » du village, petits ou grands qui ont occupé l'espace pour montrer des figures de haut vol très spectaculaires. Le tout dans une belle ambiance au top de la glisse. Le public fut ravi et impressionné par le haut niveau des prestations! Les riders ont ainsi pu montrer la grande qualité de ce skatepark tout neuf, qui devrait faire germer les graines des futurs champions.

La Provence du 7 septembre 2015





Les gagnants de la tombola





Maryse en plein apprentissage!



Page 5 Lou papafard moutassin

LA RUBRIQUE DE L'ÉCOLE

La rentrée 2015-2016 à l'Ecole Primaire

La classe de PS-MS de Mme Salerno

AVIS de RECHERCHE : La 6^{ème} photo a disparu !

A partir de cette rentrée, lœcole ne compte désormais plus que 5 classes (2 classes de maternelle et 3 classes dœlémentaire). La Direction Académique a décidé de la fermeture døune classe alors que læffectif global (128 élèves) était assez proche de celui de løannée précédente (130 élèves).



La classe de GS-CP de Mme Frelant





La classe de CE2-CM1 de Mme Lugand



La classe de CM1-CM2 de Mme Fiorito





Page 6 Lou papafard moutassin

ACCUEIL DE JOUR A NOTRE DAME DE LA FERRAGE

« La Víe Là »

Accueil de jour à Notre Dame de la Ferrage

L'accueil de jour, « La Vie Là » est ouvert depuis Septembre 2012, géré par la maison de retraite Notre Dame de la Ferrage sur La Tour d'Aigues.

« La Vie Là » est un lieu de vie destiné à accueillir et accompagner des personnes vivant à domicile souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, après entretien préalable d'admission.

Notre structure est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30, avec possibilité de transports pris en charge par notre service.

Les deux objectifs principaux de « La Vie Là » sont :

- · Offrir à la personne accueillie, un lieu de vie apaisant et valorisant permettant de recréer un lien social au travers de relations au sein d'un groupe et au moyen des animations et ateliers proposés
- Permettre un moment de répit aux aidants, leur proposer un espace d'informations et d'écoute auprès de l'équipe ou de la psychologue.

L'accueil de jour se situe dans un environnement extérieur boisé et entouré de vignes, bénéficiant d'une grande terrasse et d'un jardin thérapeutique. L'intérieur est composé de pièces agréables et spacieuses. Une équipe de professionnels permanents est présente au quotidien dans l'accompagnement des personnes accueillies : 2 aides-soignantes (diplômées assistantes de soin en gérontologie), 1 animatrice en formation de danse-thérapie, 1 psychologue, 1 chauffeur et la responsable du service

Des intervenants extérieurs viennent compléter les ateliers proposés par l'équipe de « La Vie Là » tels que musicothérapeute, animateur sportif ...

Tout est proposé en respectant les envies et les rythmes de vie de chaque personne accueillie : jeux de société, ateliers mémoire, lecture, relaxation, jardinage, séances cinéma, borne musicale, loto, ateliers manuels, ateliers sensoriels, sorties proposées sur l'année, rencontres intergénérationnelles avec la crèche et le centre de loisir, etc....

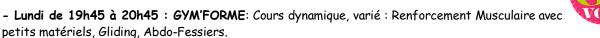
Pour tout renseignement complémentaire, envoi de brochures, visite ou inscription, prendre contact auprès de la responsable de l'Accueil de jour par téléphone au 04.90.07.43.60 ou par mail : adj@ndferrage.fr .

LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

GV SUD LUBERON

GV SUD LUBERON

vous propose:





- Mercredi de 19h00 à 20h00 : GYM'FORME Cours à tendance Cardio (step, lia, parcours training)

Les cours du Lundi se déroulent à la Salle des fêtes de St Martin de la Brasque et ceux du Mercredi à la Salle des fêtes de La Motte d'Aigues.

C'est dans la bonne humeur et l'esprit d'équipe que sont dispensés nos cours, et même si quelquefois cela s'avère difficile, vous bénéficierez rapidement d'un réel bien être.

Grâce à une pédagogie différenciée nos cours sont ouverts à toutes personnes dans un souci de **Sport Santé**, concept de la Fédération Gymnastique Volontaire.

N'oublions pas que pratiquer une activité physique est un moyen de garder la forme, de maintenir son équilibre aussi bien physique que mental. « Mieux dans son corps, mieux dans sa tête » !!

Alors n'hésitez pas, osez franchir la porte, vous ne le regretterez pas !!!

Renseignements sur place ou au 06 12 29 83 46

Page 7 Lou papafard moutassin

COMITE DES FETES

A vos agendas :

1er week-end de décembre : Marché de Noël

31 octobre : Halloween

31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque vous rappelle quelques dates :

- 18 octobre : Vide Poussettes

- 13 décembre : <u>Loto de Noël</u> avec des mets salés ou sucrés préparés par les parents Les dons de lots sont acceptés, les bénévoles sont les bienvenus.

Merci à toutes les petites mains qui donnent de leur temps pour que nos enfants passent de bons mo-

ments.







GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ST MARTIN-LA MOTTE

La Gymnastique Volontaire - Sport & Plaisir

Nous vous informons que les différentes activités physiques proposées par l'Association de Gymnastique Volontaire St. Martin - La Motte ont repris début septembre.

ANIMATRICES: Nathalie BESSE Cendrine BOUGON Nadine PINO



HORAIRES & ACTIVITES

Lundi	10h00 à 11h00	en extérieur	ACTI'MARCHE
Mardi	16h00 à 17h00	Salle polyvalente de La Motte	STRETCHING
Mardi	17h15 à 18h15	Salle polyvalente de La Motte	GYM ENFANTS
Mardi	18h30 à 19h30	Salle Polyvalente de La Motte	GYM DYNAMIQUE
Mercredi	09h45 à 11h00	en extérieur	GYM PLEIN AIR
Jeudi	18h30 à 19h30	Salle polyvalente de La Motte	PILATES
Vendredi	15h00 à 16h00	Foyer St. Martin	STRETCHING

INSCRIPTION TOUTE L'ANNEE (cotisation au prorata)
DIRIGEANTS A.G.V. ST MARTIN - LA MOTTE

Josette MATHIOT Présidente Tél. 04 90 77 72 25 josette.mathiot84@orange.fr Monique LE PROVOST Trésorière Tél. 06 27 40 40 68 m.le.provost@free.fr

Suzie MISTRE Secrétaire Tél. 04 90 77 67 72 suzie mistre@amail.com

AGENDA : L'Assemblée Générale de l'A.G.V. aura lieu le lundi 12 octobre 2015 à 18h00 dans la salle de l'A.C.C. (ancienne école de La Motte)

Foyer Communal 84760 St. Martin de la Brasque Courriel: josette.mathiot84@orange.fr

N° SIRET: 34255601600018 - code APE: 9312Z n° Agrément jeunesse et sports 84 88 247 - FFEPGV - www.sport-santé.fr

L'Association Mieux Etre en Harmonie (Place des anciennes écoles) vous informe de la création d'une nouvelle activité au sein de l'AMEH. Tous les mercredis de 18 h à 19 h : Cours de Gestes et Postures dans le cadre de la prévention du mal de dos et de sa récidive.

Les cours sont animés par Monsieur LEON Richard formateur de Gestes et Postures en Entreprises et Sophrologue.

- Cours de Duong Sinh et Khi Cong « Tai Chi Vietnamien » pour se réapproprier son corps et son équilibre général les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18 h à 19 h et de 19 h 15 à 20 h 15
- Cours de sensibilisation à la sophrologie, pour une meilleure écoute du corps et écoute de soi le mercredi de 19 h à 20 h

Animés par Richard LEON professeur de Duong Sinh et Sophrologue diplômé de l'école de Sophrologie PACA Marseille.

Groupe de 10 personnes maxi

Renseignements au 06 23 69 67 73 - 06 18 36 60 92 - email : ameh@orange.fr



Page 8 Lou papafard moutassin

CONVIVIALITÉ ET CULTURE À LA MOTTE

Bonjour à tous!



Nos activités reprennent ; voici la liste des ateliers déjà existants auxquels vous pouvez participer ; si vous disposez de temps et de talent pour animer des ateliers supplémentaires, vous êtes évidemment les bienvenus ; nous souhaiterions en priorité un(e) bénévole pouvant assurer de la conversation italienne ou allemande, mais tous les talents sont bienvenus ! Le but de notre association est de faire se côtoyer les habitants de La Motte par le biais d'activités agréables et conviviales, à la portée de tous : pas besoin d'être un grand sportif ou un artiste pour participer à nos activités !

•	Informatique / Internet	Lundi	1er groupe : 13 h 30 -	- 15 h / 2ème groupe : 15 h - 16 h 30
---	-------------------------	-------	------------------------	---------------------------------------

Conversation anglaise
 Jeudi
 17 h 30 - 18 h 30

Coloriage A déterminer

Modelage Mardi 14 h - 17 h
 Atelier boutis, couture, tricot... Jeudi 14 h à 17 h

Dessin et peinture
 1er et 3ème jeudi de chaque mois
 14 h - 17 h

Randonnées / Marche nordique Samedi ou Dimanche

Promenade à pied
 Espagnol débutants
 Espagnol (conversation courante)
 Mardi
 13 h 30 - 16 h 30
 H h 30 - 15 h 30
 15 h 30 - 16 h 30

« Mamies-randos » Samedi ou Dimanche

Initiation au piano pour adultes Samedi 10 h - 11 h 30

Jeux de société Lundi 14 h

Généalogie
 Sur demande

Pour tout renseignement :claudine.bideau @orange.fr ou 04 90 07 75 82 Mireille Dumond : 04 90 77 64 79 (HR)

Concernant nos sorties, nous vous proposons :

-le 4 octobre, une randonnée facile dans le vallon des Glauges, à Eyguières, avec, au bout du chemin, les restes d'une villa gallo-romaine ;

-le 17 octobre : une petite marche de 3 km à la recherche des cabanons pointus de Mane et , l'après-midi, la visite du château de Sauvan ;

- le 7 novembre et le 5 décembre : 2 « mamies-randos »

-le 14 novembre, visite guidée des Baux de Provence et visite de l'exposition sur les peintres de la Renaissance aux carrières de lumière ;

-le 22 novembre, randonnée à Corbières, par le trou du Loup ;

-le 13 décembre, randonnée autour de Volx.

Enfin, le 28 novembre, à 20h30, les « actes en ciel » vous présenteront à la salle polyvalente une pièce de Nicolaï Gogol : « Le Révizor » ; réservez votre soirée!

Par ailleurs, l'association remercie tous les musiciens et chanteurs, ainsi que le public venu les encourager, pour avoir participé à la collecte de fonds pour remplacer les bancs défaillants du temple ; la municipalité a bien voulu fournir un travail important de rénovation du bâtiment, ainsi qu'ont pu le constater tous les participants au concert. Mais il reste encore cette amélioration à apporter (amélioration qui ne revient pas à la mairie) ; actuellement, grâce aux différents concerts, l'association a réussi à avoir en caisse 2800 euros pour la rénovation des sièges.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à nos activités et - qui sait ? Peut-être donneront-elles envie à de nouveaux bénévoles de contribuer à l'animation et la convivialité de notre village. A bientôt!



